L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN ..... $12 par an
DO. TROIS FOIS PAR SEMAINE $[illegible] payable d'avance

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 23 AOUT 1839.

CHEMIN DU BAYOU

Un article signé "Plusieurs Dames" qui a paru dans notre numéro d'hier, réclamant contre le passage des convois funèbres par le chemin du Bayou. Les motifs sur lesquels se fonde cette réclamation ont été si nettement exprimés et la réclamation elle même nous a paru si juste, que nous nous serions abstenus de revenir sur ce sujet, si plusieurs personnes, qui se sont sans doute trop hâtées de porter un jugement, ne l'avaient autrement appréciée.

On a trouvé fort étrange la prétention de vouloir empêcher les convois funèbres de passer par le chemin du bayou, alors que cette voie est la plus courte. Rien en cela ne nous a paru surprenant. Lorsqu'une maladie fait des ravages dans une ville, il nous semble qu'il est du devoir de l'autorité de soustraire autant que possible aux yeux des habitants, le triste spectacle qu'offrent ces voitures de mort, se réunissant toutes sur la même voie et la parcourant dans tous les sens pendant toute la journée.

Nous avons même vu, dans des circonstances analogues, les autorités de quelques villes de l'Union, remarquables par leur bonne administration, ordonner que les enterrements n'auraient lieu que pendant la nuit.

Le Chemin du Bayou n'est pas seulement une jolie promenade; c'est encore une belle rue, habitée par des familles respectables, qui ont droit à quelques égards de la part de l'autorité.

Ne pourrait-on pas prendre de préférence l'avenue du Canal Carondelet qui, n'étant presque pas habitée, présenterait beaucoup moins d'inconvénient, alors surtout que cette voie n'est guère plus longue que l'autre.

Une enquête à cette fins avant-hier sur le corps d'un homme qui a été trouvé mort, assis sur sa chaise, dans la pension où il demeurait. Le jury l'a déclaré mort de mort naturelle.

ÉLECTIONS.

Les principes l'emportent, dit un journal ultra-démocrate en parlant des élections du Tennessee: ce qui signifie tout bonnement que les loco-locos ont obtenu quelques légers avantages; "les principes l'emportent," c'est-à-dire que le peuple a été encore une fois trompé et qu'on s'apprête à recueillir le fruit de ses adulations: "les principes l'emportent," c'est-à-dire que l'or du peuple a été hâtivement prodigué pour obtenir quelques voix, bassement vénales, au moyen desquelles on espère se perpétuer au pouvoir.

Et certes on ne croyait pas si bien dire: "les principes l'emportent," en effet; mais ce sont les mauvais principes, les principes de corruption, funestes avant-coureurs du despotisme et de la désorganisation sociale.

Lorsque Amos Kendall supprimait naguère, de son autorité privée, des bureaux de poste où le nombre des journaux whigs l'emportait sur celui des torys, il agissait suivant "les principes qui l'emportent" Empêcher le peuple de voir les gaspillages de l'administration et ses menées anti-libérales est une indispensable nécessité pour qui veut arriver à tout prix. Les méchants craignent le grand jour et se complaisent dans l'obscurité.

Il paraît du reste que les avantages partiels remportés par l'administration dans le Tennessee et l'Indiana, ne doivent pas être exclusivement attribués à la corruption, parce que beaucoup de whigs, partisans aveugles du général Harrison, ont voté avec les ultra démocrates pour faire acte d'opposition à M. Clay.

Nous avons donc lieu désperer qu'éclairés par le cri de joie frénétique avec lequel leurs ennemis naturels ont accueilli cette victoire monstrueuse, ils reviendront à des sentiments plus vrais, plus patriotiques et se rangeront, dans l'intérêt du pays, sous la bannière du candidat de la prochaine convention nationale.

Mais alors même qu'il n'en serait rien et que l'esprit de cloterie l'emporterait sur l'amour du pays, alors même qu'il se trouverait des hommes assez peu patriotes pour préférer un homme à leur pays tout entier, la cause whig n'en serait pas moins assurée. Seulement, en ce cas, la majorité serait moins forte. Et cette circonstance même n'est pas si défavorable qu'elle le paraît de prime abord, parceque les majorités sont d'autant plus compactes que leur force numérique est plus faible.

Gardons nous donc de nous laisser décourager par les quelques avantages remportés par nos adversaires à force d'intrigues et d'astuce. La vérité est de notre côté et tôt ou tard elle triomphera.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur l'avis publié par l'*"Association Samaritaine de la Nlle-Orléans."* Le but de cette association est de venir au secours des indigens malades et de leur faire parvenir les soulagemens que leur position réclame. L'on pourra s'adresser aux messieurs nommés dans l'avis que l'on trouvera dans nos colonnes.

Rapport des admissions et décès à l'hôpital de charité pour la journée d'hier jusqu'à neuf heures du soir.

Admissions	34
Fièvre jaune	15
Décès	8

NOUVELLES D'EUROPE.
ANGLETERRE.

Le navire *Onco*, arrivé à Boston, a apporté des journaux de Liverpool jusqu'au 13 juillet.

Les récoltes s'annoncent bien, jamais elles n'ont paru devoir être plus abondantes.

Les troupes qui étaient à Birmingham ont été retirées; et la ville était aussi tranquille que jamais.

Les seules nouvelles intéressantes qu'apporte l'*Onco* sont relatives au marché de coton. Les ventes de la semaine s'étaient élevées à 21490 balles et l'importation à 30,862.

Liverpool, 12 juillet — Le marché de coton a éprouvé une grande dépréciation cette semaine. Les prix des cotons américains ont considérablement baissé et hier surtout, que les demandes étaient plus fortes qu'à l'ordinaire, les détenteurs ont été obligés de se soumettre dans plusieurs circonstances à une baisse de 1 d par livre. Aujourd'hui le commerce a fait encore des demandes, mais comme il y avait moins de coton en vente, on n'a pu acheter à moins de 1/8 à 1/4 par livre au dessus des plus bas prix d'hier, et le marché s'est fermé à une baisse de 3/4 d par livre pour les cotons américains, sur les prix de la semaine dernière. 1500 balles ont été achetées par spéculation et 2300 pour l'exportation."

Le coton a continué à baisser jusqu'au 11, époque à laquelle ils s'est un peu relevé, les prix ont haussé le 12 d'un peu plus d'un 1/8d et des ordres considérables de Calcutta ont donné quelque activité au marché de Manchester.

Londres, le 11 juillet —Il n'est peu fait sur le marché des fonds. Les consolidés sont tant soit peu plus bas; ils étaient à 87 et 1/8 pour de l'argent et à 93 1/2 et 3/8 à terme. Les trois pour cent sont à 99 5/8 et 3/4 comme hier et les trois et demie 1/8 pour cent plus haut; ils étaient cotés à 99 3/8. Les bons de l'Echiquier restent 20 et 22s de prime, et les actions de la banque de 191 1/2 à 192.

Ces nouvelles ont fait une vive sensation sur le marché de New-York. Au premier abord elles ont été considérées comme défavorables; mais on est revenu ensuite sur cette opinion, et on les a jugées autrement. Les ventes de coton se sont faites à 13 à de bons prix, et elles ont été aussi considérables que dans tous ces derniers jours.

La farine n'a point varié. Le maïs se vend de 87 à 91 cts. Quelques actions ont considérablement baissé, et entre autres celles de la banque des Etats-Unis, qui se sont vendues à 109 1/4.

FRANCE.

Les journaux de Paris du 10 juillet paraissent avoir pris à tâche de faire ajourner l'exécution des insurgés de mai qui pourraient être condamnés à la peine capitale.

Cette affaire qui absorbait toute l'attention de la presse devrait se terminer le lendemain, suivant un ajournement verbalement annoncé par le président de la chambre des Pairs.

Les journaux d'Allemagne contiennent des nouvelles des frontières de la Servie qui ne laissent aucun doute sur la participation de la Russie à la dernière révolution de cette province.

SUISSE.

La diète suisse, dans sa séance du 4 juillet, a adopté une résolution nommant une commission générale

[illegible] Le tonnerre tantôt ou, tantôt non; quelques jer sonnes me disent de ne pas y croire, mais comment s'en défendre, quand on voit ce qui arrive?

Marie Angelvin, épouse Looche. La veuve Doléon vint un jour demander du pain en passant devant la campagne. J'eus le malheur de le lui refuser, elle me mença alors de faire mourir mon troupeau. Les bêtes d'avérage sont, en effet, toutes malades dans ce moment; je crains bien de les perdre.

Un juré: Croyez-vous qu'elles soient malades par suite de sortilèges?

Le témoin: De quoi donc voulez-vous que ce soit!

Joseph Bee, cultivateur: Je fus chez la fille de la veuve Doléon pour lui acheter du foin; je la trouvai fort inquiète. Lui ayant demandé la cause de ses chagrins: "Ma mère, dit-elle, m'a déjà fait mourir un de mes enfans en lui jetant un mauvais sort, et je crains bien que celui que j'ai dans les bras ne succombe de la même manière." J'ai su qu'elle ne s'est pas affligée de la mort de sa mère, parcequ'elle sera sûre à l'avenir de conserver ses enfans.

M. de Salve, propriétaire, électeur, rapporte quelques circonstances du crime qu'il a connues par l'ardieu, son berger, devant qui Garret avait renouvelé ses aveux. Il déplore les préjugés dont sont imbus les habitans des campagnes sur les maléfices qu'on peut jeter sur les troupeaux.

M. le président: Il paraît certain qu'une grande mortalité a frappé les bêtes d'avérage dans la contrée que vous habitez. Qu'elle est la maladie qui les a fait périr? Si on la connaissait, qu'on put la prévenir, on pourrait ainsi dédommager les gens de la campagne, qui attribuent à des maléfices la perte de leurs troupeaux.

Le témoin: C'est parce que les maladies qui frappent les troupeaux ne sont pas connues, que le peuple qui veut trouver une cause l'attribue aux sortilèges. Je pense, pour mon compte, que la perte presque entière de quelques uns des troupeaux des campagnes qui m'avoisinent provient de ce que le fermier sortant, pour donner plus de prix à son troupeau, (prix que ce nouveau fermier est obligé de payer) les fait pâturer outre mesure. Cette surabondance de nourriture cause aux bêtes d'avérage des maladies, une espèce d'apoplexie qui les fait périr subitement.

Après le résumé de M. le président, les jurés ont fait connaître leur déclaration; ayant écarté du fait criminel imputé à Garret la circonstance de la préméditation, et admis les circonstances atténuantes, Garret a été condamné par la Cour à six ans de travaux forcés. (*Gazette du Tribunal.*)

A Mr. le Rédacteur de l'Abeille.

Monsieur,

Le Louisianais de ce matin ayant publié un article chronologique dans lequel se trouvait une accusation inqualifiable contre moi, je lui en avais adressé la réfutation, pensant que par délicatesse, au moins, on voudrait bien publier la défense puisqu'on avait publié l'attaque; mais il paraît que ce système de justice n'entre pas dans les principes de ce journal; si bien que je me vois forcé de réclamer l'insertion de mon article dans votre feuille, sous peine de rester sous le poids d'une accusation qu'il est de mon intérêt de repousser.

Votre dévoué,

21 août — A. CREBASSOL.

[illegible] ment, seulement, que nous [illegible] Tête-Noire aussi inconvenante qu'elle est peu fondée.

En parlant de M. H. Bousoge, M. Henry S. P. dit: *la basse jalousie vint seule jeter ses baves impuissantes sur lui et essayer de ternir son caractère.* Et cela, ajoute-t-il, à propos des *Scènes de la vie Créole.*

Si nous ne savions pas que M. S. P. est trop nouvellement arrivé parmi nous pour pouvoir juger un homme dont il ignore les antécédents; si nous ne savions pas que le désir de faire des phrases a effet peut entraîner à l'oubli des faits dont on a pu être le témoin, et arracher des expressions d'autant plus blamables qu'un place l'homme qu'on accuse dans le cas de ne pouvoir y répondre, pour peu qu'il ait le sentiment des convenances, voici ce que nous lui aurions dit:

Nous lui aurions demandé, si pendant les trois années où nous avons dirigé un journal, nous avons jamais fait preuve de la moindre jalousie envers un écrivain; et si, lorsque nous avons abandonné toute publicité périodique, pour ne nous occuper que d'ouvrages de théâtre ou autres de longue étendue, nous pouvions nous montrer jaloux d'un homme, qui, tout bon écrivain qu'il fût, ne publiait cependant que des feuilletons.

Nous lui demanderions encore, si, dans les faits qui se sont passés au sujet des *Scènes de la Vie Créole*, faits que nous avons racontés dans toute leur vérité et que personne n'a pu contredire, c'est nous qui avons fait tort à Mr. Bousoge, ou si c'est lui qui nous a fait tort?

Enfin nous lui demanderions s'il a pu croire qu'en portant il y a quelques mois une accusation grave, nous l'eussions fait sans preuves! Eh bien, nous prouverons.... mais non; nous garderons le silence, parce qu'il y a là une tombe qu'il faut respecter; parce que devant la mort tous les ressentimens doivent se taire, et que surtout nous ne sommes pas de ceux qui insultent un cadavre, ou qui s'en servent pour jeter l'insulte.

P. S. quant à la bouffonnerie qu'on nous accuse d'avoir jetée au lit d'un agonisant, nous ne savons trop ce qu'on veut dire, à moins qu'il ne soit question du dernier vers du *testament d'un journal démocrate*; mais alors nous n'avons aucune connaissance de la maladie de M. Bousoge.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par T. Mossy & Garidel, à 10 heures, à leur magasin d'encan, no 50, rue Toulouse—une fournaise de bain. Par L. A. Fernet, à 10 heures, au no. 56, rue des Magasins—vente de succession.

COMMERCIAL.

CHARLESTON, 17 Août 1839.

COTON. A l'exception de quelques lots, le marché a plané prise pour approvisionner les manufactures du Nord, il ne s'est rien, ou presque rien fait. L'approvisionnement du marché est de 1543 balles en Upland et de 1031 balles Upland.

Les opérations de riz se sont élevées à 474 tierons, principalement pour les marchés du Nord et les Indes occidentales, de 43 11 @ 11. L'estimons sur place et de 315 tierons

LIVERPOOL, 11 Juillet.

TABAC—Il ne s'est fait aucune opération importante en tabac; les ventes se sont élevées à environ 70 boucaus aux prix du cours.

MANCHESTER, 12 Juillet.

COTON.—Les affaires en général ont été meilleures que la semaine dernière, et les choses ne doivent subséquemment en résulter quand on considère que le coton a baissé de cinq pour cent et que les produits des fabriques se sont maintenus aux mêmes bons prix. Les nouvelles reçues de Mobile à chemises sont devenues rares et un ordre un peu considérable ne pourrait pas être exécuté, en Angleterre, dans le même lit y a une amélioration sensible dans les affaires en général du district.

LIVERPOOL, 12 Juillet.

Les qualités ordinaires d'Upland et de la Nlle-Orléans sont à fd et les "bonnes et belles" qualités à 1 d et 1 d au dessus du prix de la semaine dernière. Le changement n'a pas été aussi fort pour les qualités de Boraguai de Brésil et la baisse n'a fait que 1/8 et 1/4 d. L'importation s'est élevée cette semaine à 30892 balles, sur lesquelles 21480 balles de coton américain, savoir: 130 balles des Iséand; à 30 et 30; 4300 Upland à 4 et 6; 3280 Alabama et Mobile à 6 et 8, et 8 de la Nlle-Orléans à 5 et 6 d.

RIO JANEIRO, 4 Juillet

CAFE—Il est encore trop tôt pour avoir de café supérieur de la nouvelle récolte; on n'en aura probablement que vers le milieu du mois prochain. Le vendeur promet d'être aussi ferme. Il y arrive passablement des bonnes terres, et à l'exception des grains qui sont petits, il est meilleur qu'à l'ordinaire.

Les prix ont dans ces derniers jours baissé d'environ 200 rs pour 1ère qualité et de 100 et 200 rs pour les qualités supérieures. L'on évalue approximativement à 14 ou 15 000 sacs

DERNIERES DATES.			
New-York	12	Liverpool	11
Boston	12	Londres	11
Philadelphie	10	Havre	10
Washington	11	Paris	10
Baltimore	10	Bordeaux	8
Charleston	août 17	Madrid	17
Vera-Cruz	9	Cadix	2
Tampico	7	Havane	10
Mobile	4	Hambourg	4

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

☞ Pas d'expéditions.

ARRIVES.

Bateau de remorque Hudson, Heaton, des Passes, ayant mis en mer les goels. Alexander et Boston Packet—il a amené dans le port le navire Louisville. le brick Vincedor et la goel. Mount Moriah. Laisse la passe S. O. le 21 courant, à 10 heures du matin. Aucuns bâtimens en vue, navire Cumberland toujours sur la barre.

Navire Louisville, Allen, en 25 jours de New York, à J B Hullen.

Brick Esp. Vincedor, Garay, en 12 jours de la Havane, à P. de Lizardi & co.

Goel. Mount Moriah, Rodgers, en 39 jours de Lincolnville, Me.

Steamer Levant, Laurent, du Bayou Sarah, avec du coton, &c.

MEMORANDA.

Liverpool, 12 juillet—Arrivé, Tyrone, Gregory, de la Mobile; Margaret, Leslie, de la N. O; le 11, Wave, Broadfoot, N. O.

A Liverpool le 13 juillet—navire Nonantum, pour la N. O; Zoloff, Merrill, pour la N. O.; Russie, Elliott, pour do.; Hary, Pierce, pour do.; Rochester, Owen, de la N. O. arrivé le 11.

Expédié de Boston le 10—Navire Arbella, pour la N. O.; Oblumbiana, pour do.; barque Natchez, pour Natchez.

Arrivé à New York, le 12 août—Navire François 1er. du Havre, parti le 26 juin. Le 5 juillet par lat. 41d long. 64d il a rencontré un bateau à vapeur français se dirigeant à l'Est.

Expédié à New York le 12—Navire Orozimbo, pour la N. O.

Philadelphie, 13 août—Arrivés, navire Orient, de la N. O.; brick Oriole, de Bordeaux, en 40 jours. Il y avait dans le port de Bordeaux lors de son départ le navire Eagle, en chargement pour la N. O. et le Vermon de la N. O. récemment arrivé.

Au-dessous du port, le brick Daniel Kirby, de la N. Orléans.

PORT DE LA HAVANE.

Arrivé le 9 août—Goel. Cenera, Arnoux, de la N. Orléans; Leonidas, Turner, de Jonen de Providence.

Parti le 9 août—Goel. Napoleon, Auner, pour Boston.

☞ A une assemblée de la "SOCIETE SAMARITAINE DE LA NLLE-ORLEANS," tenue le 22 août 1839, les personnes suivantes ont été élues officiers pour l'année courante:

WILLIAM FRERET, Président,
CHARLES GARDINER, 1er vice-président,
BENJAMIN CASEY, 2nd vice-président,
S. W. WATERS, Secrétaire,
W. H. SIMMONS, Trésorier.

Les membres de cette association sont priés de s'assembler dans la chambre de l'unité de la compagnie de pompe du Mississipi no. 2, à 7 heures, p. m. le 23 du courant. B. W. WATERS, Secrétaire. 23a

☞ AVIS.—Les sacs aux lettres du navire Scolland pour Liverpool seront enlevés du bureau du soussigné et du Merchants' Exchange aujourd'hui à 4 heures p. m. LEVIH. GALE,
23 août. 93 Commune.

☞ Le navire RICHMOND pour le Havre.—Les passagers par ce navire sont notifiés qu'il mettra en mer sous le commandement du capit. John R. Russell, qui partira cet après-midi pour la passe S. O., où le navire se trouve mouillé, et qu'il mettra à la voile aussitôt qu'il sera à bord. Le sac aux lettres sera enlevé du bureau des consignataires à 3 heures.
23a ROGERS, GRAY & co. 81 Canal.

AVIS.—Le navire paquebot B. MEZICK de Philadelphie est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
21 a JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

☞ Les consignataires de deux caisses de marchandises, marquées Chas. Atkinson, Cleveland, J. U. aux soins de J. M. Field & co, Nlle. Orléans, reçues par le navire Emperor, sont requis de s'adresser au soussigné et venir les recevoir.
21 a WHITRIDGE & Co., 76, Magasins.

☞ La goélette CREOLE, capt. Cormier de la Havane est maintenant en déchargement en face la rue Toulouse. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.

☞ Pendant notre absence momentanée de cette ville, M. JOSEPH A. BEARD est notre agent autorisé pour la transaction de nos affaires.
16a Signé, W. C. TOMPKINS & co.

☞ L'agence des célèbres cuisines de Pierce se trouve à mon dépôt de bois, No. 108, rue Girod, où les ordres qui seront envoyés recevront une attention immédiate.

J'ai constamment en main une quantité du meilleur pin blanc de l'Est, très bien assorti, de l'épaisseur de 2 à 3-4 de pouces, ainsi que du maïs et du foin, que je vendrai à bas prix pour du comptant et dont j'en ferais la livraison dans la ville.
16 août DAVID MOORES.

LANCIERS D'ORLEANS.

LA compagnie montera à cheval dimanche prochain 25 du courant, à 4 heures du matin, en grande tenue d'été pour une revue d'obligation. On recommande d'être ponctuels et muni des armes, accoutrement harnachement, &c. selon l'ordonnance.
Par ordre du capitaine. MONDELLI,
23 août

LE public est prévenu de pouvoir se procurer un billet de la somme de $1300, de $1[illegible]

UN GROS LOT DE $40,000.
$15,000 25 de $1,000!
BILLETS SEULEMENT $10!

LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe N, pour 1839.

Pour être déterminé par le tirage de la Loterie d'Alexandre No. 5, tiré à Alexandrie, D. C. le 17 août 1839.

Billets à vendre jusqu'à samedi soir, 24 du courant. Le tirage sera reçu Lundi, 26 du courant.

D. S. GREGORY & Co, Directeurs.
75 NUMEROS—13 SORTANT.
GRAND PROGRAMME:

1	Lot de	$40,000	$40,000
1	"	15,000	15,000
1	"	6,000	6,000
1	"	5,000	5,000
1	"	4,000	4,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,688	2,688
1	"	2,500	2,500
25	"	1,000	25,000
25	"	500	12,500
20	"	200	8,400
200	"	200	40,000
62	"	100	6,200
62	"	80	4,960
62	"	60	3,720
62	"	50	3,100
194	"	40	4,960
194	"	30	3,780
4340	"	20	86,800
94583	"	10	945,830
29,705	prix montant à		$993,318

Billets seulement $10; demi 20; quart 2$, 50 c.

Paquets au billets seulement, à vendre au bureau des directeurs. D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encognure de la rue du Camp. 23 a

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE.

CALDWELL, OAKEY et PURCHARD, } Directeurs et Propriétaires.

Bureau à l'encognure des rues Royale et Canal.

CETTE loterie est autorisée par l'Etat de la Louisiane, dans un acte passé à la législature, approuvé le 8 mars 1838, incorporant les "Directeurs du Lyceum de St. Charles" et les privilèges conférés à cette institution de tirer une loterie ou des loteries à été dûment acheté et transféré légalement par un acte passé parlevant le juge de la paroisse St. Charles.

La première classe de cette magnifique loterie sera positivement tirée avant le 1er. janvier prochain.

La loterie contient 67,585 billets à $10 qui forment le montant de $675,250.

Le mode de tirage combiné qui est adopté dans cette classe a deux avantages: celui de prévenir toute erreur et celui de satisfaire à l'anxiété du public par le peu de temps que durera le tirage.

L'avantage qu'offre le mode de tirage par combinaisons, il prévient les fraudes des prix et des blancs, est qu'il [illegible] billets, et par, en somme des billets dans cette loterie.

75 numéros de 1 à 75 seront placés dans la roue, de laquelle on tirera douze numéros, qui détermineront les 1991 prix de la première classe de cette véritable grande loterie. Par ce moyen le tirage se fera dans 45 ou 60 minutes, et en outre l'on obtiendra du délai de plusieurs mois et peut-être aussi au renvoi de plusieurs tirages fixés, qu'par l'autre méthode serait inévitablement renvoyés. Cette méthode simple réduit ainsi le temps du tirage, à une heure au plus, et empêche la possibilité de toute erreur qui pourrait injurier le public ou les propriétaires.
22a—3

ASSOCIATION philantropique des jeunes gens. Une assemblée de la dite société aura lieu à la halle de la pompe Washington, no. 4, samedi soir prochain, le 24 courant à 7 1-2 heures p. m.
22 a Par ordre, ROSEY MARKS.

PERDU un billet de $456, daté ons mai 1839, payable à un an, à l'ordre de J. Tinchant. Le public est prié de ne point le négocier, attendu que le [illegible] est arrêté. Bien le trouver, le rapporter à Martine Hibard, rue des Remparts, entre St. Philippe et Ursulines.
19 a

ON demande à louer une jeune domestique âgée de 10 à 12 ans. S'adresser au bureau de cette feuille.
20a—1

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général qu'ils seront prêts à recommencer leur vente habituelle pour les premiers jours de la semaine prochaine, au no. 54, rue de Chartres, tout près de leur ancienne maison.
22a E. LEFEBVRE & FRERE

$100 DE RECOMPENSE.

LA récompense ci dessus sera donnée à la personne qui arrêtera et ramènera chez le soussigné ou qui logera dans la prison de la paroisse un nommé JOHN O'BRIAN qui s'est échappé de la garde des officiers du shérif, samedi matin dernier. Le dit John O'Brian est citoyen du Texas et est récemment arrivé en cette ville, il était en devant propriétaire du bateau à vapeur San. Houston du Texas. Il est de la taille d'environ 5 pieds 9 pouces, teint brun et portait lors de son évasion un habit de drap noir, des pantalons à raies avec des boutons aux jours pleds et avait en sa possession un mandat exécutoire de la famille de la Bastine, Texas, et logeait à l'Hôtel de Verandah, Nlle. Orléans, 18 août 1839, bureau du shérif.
21 a— W. K. MURPHY, dépt. sheriff de la paroisse de la Nelle Orléans.

$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné dimanche dernier, le nommé DENNIS, âgé de 28 ans et 30 ans, de la taille d'environ 5 pieds 7 pouces et portant lorsqu'il est parti un gilet bleu, des pantalons blancs, une chemise à carreaux et un chapeau noir à larges bords. Il est dans cette ville depuis deux ans et appartenait récemment à Jas. Heaton et était employé comme chauffeur à bord du towboat Hudson. Les capitaines de navires et autres sont notifiés de ne point l'employer sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
JNO. HEATON,
21 a—3 ingénieur du towboat Mohican.

AUX PLANTEURS ET FACTEURS—Le soussigné a en main et reçoit de Philadelphie un grand assortiment de roues de toutes sortes, charrettes, wagons pour bœufs et chevaux, pueos à charroyer des plantations, cabriolets, brouettes, &c. construites des meilleurs matériaux, à vendre à bon marché. Les ordres que l'on enverra au soussigné seront promptement remplis. JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

MAIS—140 sacs en débarquement du steamer Merrimack à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
22 a 28 Vieille Levée.

GENIEVRE de la marque du double ancre—75 barils, en débarquement du navire Panthea, à vendre par J. B. FIELD,
22 a 43, Bienville.

SUCRE—250 boucaults sucre en magasin, à vendre par lots convenant aux acheteurs par
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
22a rue St. Louis no. 19.

POIL FOUR PLATRE—Constamment en main en boucaus et barils à vendre par
JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

SAS EN PITRE—63 balles contenant 250 sacs chaque à vendre par JAS. D. DENEGRE,
22a 16, Douane.

TRAITES sur New York et Philadelphie, à vendre par ANDREWS & BRO.
22 a 90, Camp.

SAVON & CHANDELLE—300 boites savon no. 1, et 100 boites chandelles, à vendre par
22 a ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

BLANC DE BALEINE—250 boites à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
22 a 134, Magasins.

PARAPLUIES—50 caisses parapluies, en gingham et manteau, à vendre par
22 a ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

MANTAS—130 balles toile à draps de 4/4 pour le marché mexicain, à vendre par
22 a ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

BEURRE—50 barillets beurre frais des Illinois, en débarquement et à vendre par
22 a J. VAIRIN & Co, 96, Poydras.

WHISKEY—100 barils whiskey, en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co,
22 a 96, Poydras.

PORC—1000 barils porc mess, prime, M. O. P. O. et qualités inférieures, à vendre par
22 a J. VAIRIN & Co, 96, Poydras.

BLANC DE BALEINE—200 boites en débarquement et à vendre par
22 a J. B. FIELD, 43, Bienville.

SAVON—200 boites, en débarquement et à vendre par J. B. FIELD,
22 a 43, Bienville.

HUILE de Lin Allemande—1300 gallons, en magasin et à vendre par
22 a J. B. FIELD, 43, Bienville.

BLANC DE PLOMB—600 barilets, en débarquement et à vendre par
22 a J. B. FIELD, 43, Bienville.

DOUBLONS MEXICAINS à vendre par JAMES HEPBURN,
22a cons. Canal et Camp

FARINE—800 barils farine fraîche de marques choisies à vendre par
SAMUEL BELL, 69, Magasins.
22a

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par R. BREWSTER & Co.
22 a—3 39 Canal.

CUIRS—Peau cousolies et humide, à vendre par
22a FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, rue St. Louis no. 19.

FUTS DE SELLES—400 fûts de selles à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
22a rue St. Louis no. 19.

BOUCHET PLUS DE MONTE VERNON.

DUVENDOSI publicaire, par dispositions del consiglio di Amministrazioni, il quatro del "Fondatori della prima Compagnia Italiana negli Stati-Uniti," con un breve ragguaglio della fondazione stessa, colore che desiderassero di esservi invitati come membri attivi e onorarj, o che, sortiti, volessero rinstrarsi, si compiacerà no mandar subito) loro nomi al capitano al No 90, strada della Dogana. Dopo la cennata publicazione, niuno potrà ammettersi se non pagando il prezzo dell' associazione prescritto dal regolamento.— Il bellissimo uniforme adottato va replicamente confermandosi, l'istruzione tattica à in progresso, e pare che l'unione regni ormai tra' volontarj. E questo un momento di pruova per gl' Italiani residenti che d'intermesso al proprio suoi patrio, e nutrono gratitudine verso il paese che li alberga—Questo sera alle 8, scuola di pelotere.

Il capitano,
23 agosto—3 SANTANGELO.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

La compañia tomara las armas el domingo 25 del corriente a las 5 en punto de la mañana para una revista de obligacion cuenca de pallo y pantalon blanco, la reunion sera abajo las portales de la corte criminal.

De orden del capitan,
FRANCO. SOLER, sergt. 1ro.
23 a

CAZADORES DE ORLEANS,
ATTENCION!!

LA compañia se reunirá el domingo, 25 del corriente, à las cuatro y medio de la mañana, con armamento completo, cuenca de pallo y pantalon blanco, para una revista de obligacion, la reunion en la plaza de armas. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad.

De orden del 1er. teniente comandante accidental.
20 agosto P. A. GARCIA, sarg. primero.

BATAILLON D'ARTILLERIE.—Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes dimanche 25 du courant, à 5 heures du matin, pour une revue d'inspection.

Par ordre,
20a A. SCHREIBER, adt. major

JEUNE GARDE A CHEVAL.

LA Compagnie montera à cheval Dimanche 25 du courant, et se réunira sur la Place St. Antoine, 5 à heures précises du matin, harnachement et équipement complet.

Par ordre du Capitaine.
17 août C. BELOT, Mal. de logis chef.

JAEGER ACHTUNG!!!

Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich am Sonntag den 25 Morgens um halb nach 4 Uhr, in voller Uniform auf dem Versammlungs Zimmer einzufinden, um an einer General Revue Inspection beyzuwohnen.

Es wird am Montag den 26 um 7 Uhr auf [illegible]
17 août J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

VOLTIGEURS—ATTENTION

Vous êtes prévenu que la Compagnie prendra les armes dimanche, 25 du courant, à 4 heures du matin, pour une revue d'inspection; vous voudrez en conséquence vous trouver à l'endroit indiqué, en tenue de parade, uniforme et en bonne tenue, pantalon blanc et habit bleu. Par ordre du capitaine,
1 a BALLIVET, sergent.

$10 DE RÉCOMPANSE.—Parti marron dans le courant du mois de juillet dernier, les nommés LEWIS et ROBE. Lewis est âgé d'environ 50 ans, noir, ayant perdu le pouce de la main droite et parlant très mal, de la taille d'environ 5 pieds 6 pouces. Robe est âgé d'environ 40 ans, la plus rouge, boitant un peu, de la taille d'environ 5 pieds 7 pouces. Ces esclaves ont été arrêtés à Charleston en mars dernier. Cinquante piastres de récompense seront données pour la conviction de la gouvernante les recèle. L'on suppose qu'ils sont dans la commune municipale. S'adresser au bureau de l'Abeille.
21 août—3

A LOUER—La maison à trois étages immédiatement bâtie et bien située dans la rue Philippe, près la rue du Canal, maintenant occupée par Wm. H. Kay, Esq. La possession en sera donnée au premier octobre prochain. Pour les conditions, s'adresser à JOHN MINTURAN,
21a—1m 13, passage de la Bourse.

A VENDRE—100 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Aussi des actions de diverses banques et chambres d'assurance de cette ville, à des prix très modérés.

S'adresser à B. BOUNY, courtier, Passage de la Bourse, entre St. Louis et Gouts.
19a—8

1200 BARILS de Chaux; 100,000 carreaux de briques, à vendre par
GOBET & LAROCHETTE.

Pour la chaux s'adresser rue Cascalve, encognure St. Ferdinand; rue St. Pierre, entre Robertson et Villerè pour les carreaux.
20 a—8

SI Messieurs Grist frères sont en ville, ils sont priés de passer au bureau du journal.
21 a A. H. GEORGE, 78, St. Louis.

D'APRES le fameux événement du 9 août, Mr. Grey invite les personnes qui lui doivent à solder leurs comptes dans le plus bref délai, et celles à qui il doit sont également requises de se présenter pour recevoir.
20d—1s

A VIS—Un Monsieur bien connu dans cette ville, qui l'a habitée depuis vingt-cinq ans, désirerait enlever des heures de la journée dont il peut disposer (l'après dîner et le soir.) Il se chargerait de la tenue des livres, de la correspondance, ainsi que de la traduction en français de tous écrits anglais et espagnols. S'adresser au bureau de cette feuille.
20 août—4

A VENDRE—Un jeune CABARET, bien achalandé, situé à l'encognure des rues Bourgogne et St. Philippe. Ceux qui désirent s'établir trouveront une bonne occasion de le faire, vû que les acheteurs ne seront point obligés d'acheter toutes les marchandises qu'ils y trouvent. Ce cabaret n'est vendu que pour cause de départ.
20 août—6

DEMANDE—400 actions de la compagnie de la Banque des Citoyens.

Aussi, deux petites domestiques de 12 à 13 ans.

Deux petites domestiques de 12 à 15 ans, pour lesquels des prix avantageux seront alloués. S'adresser à B. BOUNY, courtier, Passage de la Bourse, entre Conti et St. Louis.

A LOUER.—Le Magasin No. 13, rue Toulouse, occupé pendant long-temps par MM. Peyroux, Arcuet & Co. Pour les conditions, s'adresser à CARRIERE, DAKAN & Co,
19 août 11 et 13, rue St-Louis.

MULETS, Cuirs, Plomb.—En débarquement du goelette Cenera et l'alupage Rosario de Matamoros, 80 mulets mexicains, de choix; 575 cuirs; 1600 barillets de plomb. Les mulets sont en excellente condition, les acheteurs sont invités à venir les examiner.
JOHN BELLOWS, Jr.
19a—6 No. 91, Vieille Levée.

CONSULTATIONS MEDICALES—Fr. Barbarin, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'hon